

14H30- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Le secrétaire général Christian BERNARD assure le déroulement de cette assemblée générale en donnant la parole aux différents intervenants.

Il rédigera le compte rendu de cette assemblée.

Il précise à l'assemblée que 40 clubs sur 90 sont présents avec un nombre de licenciés exprimés de 11 678 sur 21 562 inscrits.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut donc se tenir régulièrement.

Mot d'accueil par Alain CASTAN, Vice-président régional et Président du Comité départemental de l'Aude.

Monsieur CASTAN souhaite la bienvenue aux représentants des clubs affiliés d'Occitanie à Carcassonne pour la première assemblée générale annuelle du Comité régional Occitanie de Gymnastique.

La parole est donnée au Président.

Ouverture de l'assemblée générale et discours de Jacques REY, Président du Comité Occitanie de Gymnastique.

Mesdames, Messieurs,

Je déclare l'Assemblée Générale 2018 du Comité Régional Occitanie de gymnastique ouverte.

Avant tout, vous me permettrez de remercier Carcassonne et l'Aude de leur accueil et d'apprécier les mots de bienvenue du président du Comité Départemental Alain CASTAN. La Cité ducale déjà chargée d'histoire, est aujourd'hui, au delà des obligations statutaires et réglementaires, un moment du cœur qui bat pour la gymnastique.

Il battait ici la chamade il y a peu de temps sous les pluies dévastatrices. Nous renouvelons notre réconfort à tous ceux qui ont été touchés à Trèbes à Villegailhenc ou Conques sur Orbeil.

Je tiens également à remercier tous les représentants des clubs, des départements, tout comme les élus régionaux de leur présence effective. Ils marquent leur attachement à la cause de la Gymnastique Occitane.

Nous en accueillons des nouveaux.

Nous devons nous féliciter de la création de trois clubs qui nous ont rejoint.

Il s'agit de :

- l'ASPTT Carcassonne Gymnastique Artistique,
- l'Association Sportive d'Activités Physiques Educatives (de Bessières) en Haute-Garonne,
- et Altigym 66 (Bourg Madame) dans les Pyrénées-Orientales.

Je voudrais saluer les personnalités qui honorent de leur présence notre assemblée :

Monsieur Pascal JOURDAN, Trésorier de la fédération représentant Monsieur BLATEAU.

Monsieur Robert MOREREAU, notre commissaire aux comptes.

Monsieur Laurent BELLON, pour notre partenaire SUP AIR GYM.

Les membres de la commission électorale régionale qui œuvrent aujourd'hui à l'élection des membres du Comité Directeur et des postes de RTR vacants :

Madame Maryse BINOT-BRAQUE,

Madame Michelle VILLALONGUE,

Madame Agnès OLLIER,

Monsieur Daniel CONDAT

Et Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU.

Siègent à la tribune à mes côtés :

Le Secrétaire Général, Christian BERNARD

Le Trésorier, Bruno BALITRAND

Le Délégué Technique Général, Jean-Noël MONTPELLIER

Et Anne-Marie BASSET, Coordinatrice de l'Equipe Technique Régionale.

Avant de commencer mon propos introductif, je voudrais que nous marquions ensemble la mémoire de nos chers disparus.

Avec humilité face au destin, une certaine façon de se taire, voilà tout ce que nous possédons pour vivre leur absence.

- Madame Marie-Louise CASTAN (mère d'Alain CASTAN)
- Madame Martine COMBETTES (maman de Mélanie El AMRI)
- Monsieur Didier GREGOIRE (ancien président du Gard et ancien trésorier du comité Languedoc-Roussillon).
- Madame Chantal DURET (Présidente du GRS Canet en Roussillon)
- Monsieur Willy ETIEVE (fondateur de Cahors Gymnastique)

Je vous remercie.

Le Comité Régional Occitanie a été créé le 3 septembre 2017 à Castelnaudary, suite à la fusion des Comités Régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, ainsi que celui du Comité de Transition.

La fusion a pour conséquence la transmission universelle de patrimoine de ces trois associations au nouveau Comité Régional Occitanie qui devient automatiquement titulaire des droits et obligations des entités absorbées.

Nous nous retrouvons donc une nouvelle fois, vraisemblablement une ultime fois pour moi, pour notre réunion annuelle.

C'est un moment essentiel de dialogue, une occasion de rencontre entre les membres qui sont autant de relais de terrain nécessaires au rayonnement de la Gymnastique dans notre région.

Notre assemblée générale constitue naturellement un moment privilégié pour d'abord présenter l'état de la gymnastique en Occitanie.

Comme vous tous, je vis au quotidien un environnement où l'individualisme a pris le pas sur le collectif, où la société dicte à chacun une conduite solitaire aux dépens du vivre-ensemble.

Cependant je crois profondément que c'est par le dialogue, l'écoute et la rencontre que nous pourrions faire avancer notre projet associatif.

Ce n'est certainement pas en lançant l'anathème sur les réseaux sociaux que nous y arriverons.

Posons-nous plutôt, tous ensemble, quelques questions sur notre existence au sein de la Fédération.

- 1 Les comités départementaux, les comités régionaux, les clubs doivent-ils être des vecteurs actifs de la politique de promotion et de développement de la FFG ?
La réponse est **oui**, bien évidemment, et sans réserve.
- 2 Est-ce que durant la dernière saison le Comité Régional, les Comités Départementaux, les clubs ont répondu positivement à cet engagement ?

Sur le plan sportif ? **oui** puisqu'au cours de la saison, 68 podiums occitans dont 17 titres, sont venus ponctuer les finales nationales.

C'est une performance dont nous devons être fiers tant elle souligne l'application et le talent des gymnastes, le professionnalisme et l'investissement des entraîneurs, la présence et le conseil des juges, le soutien et l'accompagnement des dirigeants.

C'est une performance d'autant plus remarquable, qu'elle est le fruit de l'action de vingt-six clubs différents et qu'elle couvre les huit disciplines de la FFG.

Bien évidemment aucun gymnaste à coté du podium, n'a démerité.

Nous les encourageons tous à poursuivre la pratique de leur sport favori.

Avons-nous répondu positivement sur le plan des licences ? **oui** puisque le Comité Régional enregistre une augmentation de 4.6%, l'une des trois plus fortes progressions en France, très largement au dessus de la moyenne nationale de 2.2%.

A ce sujet 2 clubs occitans figurent dans le Top 10 des clubs à plus de 1 000 : l'Etoile Gymnique de Colomiers 1 252 licences (3^{ème}) et le Coquelicot Toulouse Gymnastique 1 000 licences (10^{ème}). Félicitations.

Avons-nous accompagné les gymnastes de la filière du Haut-Niveau ? **oui** puisqu'un budget régional jamais atteint de 74 000 euros a été versé à 15 gymnastes, à 8 clubs formateurs, au pôle GR de Montpellier, à 2 clubs (Colomiers et Sète) du dispositif régional d'accès Haut-Niveau.

Et sur le développement de la gymnastique Santé Senior ? **oui** puisqu'entre autres actions, la délégation Occitanie avec 63 personnes était la plus importante de France inscrite au Golden Age de Pesaro début septembre.

Et encore, est-ce que l'on s'est collectivement portés forts :

Sur la promotion de nouvelles disciplines ? **oui** avec notamment la présentation d'un Contrat d'Objectif Territorial 2018-20 consistant à implanter la Gym Urbaine et développer la Gym Santé Senior tel que le préconise la Fédération.

A ce sujet, nous avons reçu le 2 octobre en retour du siège fédéral un avis favorable sur notre Contrat d'Objectif Territorial (C.O.T).

Il est financièrement doté de 98 800 euros répartis sur trois ans dont 800 euros par an pour chaque département, conditionnés à leur présence à l'Assemblée Générale et au colloque des structures déconcentrées organisés par la FFG.

70 000 euros pour la région qui, bien évidemment, en aurait voulu plus mais qui se trouve fort aise de ce coup de pouce.

Nous pourrions comprendre que le pouvoir fédéral n'ait pas les moyens d'être la providence que l'on souhaiterait, mais il ne doit pas se limiter à demeurer seulement le gendarme autoritaire et technocratique de l'ordre sportif méconnaissant la réalité du terrain.

Pour le C.O.T, une concertation avec les Comités départementaux est prévue début janvier pour une mise en œuvre rapide et efficace du Contrat d'Objectif Territorial.

Dans la succession de nos questions nous devons évoquer l'évènementiel.

Dans ce secteur, la réponse est encore positive puisqu'en novembre, l'Etoile Gymnique de Colomiers recevait le Championnat de France Trampoline et Tumbling ;

suivi par le Gym Club Ruthénois en avril recevant le championnat de France GR.

Je n'oublierai pas les premières rencontres occitanes de Gymnastique Artistique Féminine le 3 juin à Castelnaudary comblant les manques de l'offre compétitive fédérale.

La GR internationale se retrouvait à Montpellier pour la Dany Cup le 30 juin et le 14 juillet le Gym Rythmique Club Mèzois recevait les Perles de Thau.

Dans la foulée, le club de l'Etoile Gymnique de Colomiers s'est vu confier par la FFG l'organisation des Masters Internationaux mi-octobre, aujourd'hui même, le club de Béziers présente son spectacle d'expression gymnique pour leur 10ème anniversaire, et samedi prochain à Beaucaire se déroulera une étape du Top 12 GAF.

Rodez recevra le Trophée Fédéral GAF en 2020.

Toulouse qui était candidate à organiser le national Trampoline, tumbling et Gymnastique Acrobatique en mai prochain, n'a pas reçu de réponse.

Les Allobroges Nîmois sont sur les rangs pour abriter les championnats de France Individuel GAM GAF en mai 2020.

Nous avons répondu **oui**, à ces 7 questions, confirmant, si besoin était, la mise en œuvre loyale et efficace de la tactique fédérale par toutes les structures de la région.

Je peux dire, avec certitude et confiance que la gymnastique en Occitanie n'est aussi forte que grâce à chacun d'entre vous. Tous ses succès sont les vôtres.

Se pose alors une nouvelle question plus générale du respect et de l'usage des libertés que confère aux associations et à leurs membres, la loi du 1^{er} juillet 1901.

Acceptons-nous cette servitude volontaire de ceux, qui ne veulent plus mettre en doute, qui ne veulent plus remettre en question ?

La réponse est **non** !

Je respecte les institutions, même quand j'exprime mon désaccord.

Je respecte leur droit, je le conforte même ; notamment ce droit, que l'on ne peut retenir à quiconque : celui de devenir meilleur.

Est-ce que la mutation du modèle français d'organisation sportive les rendra meilleures ?

Les 60 préconisations du rapport remis en juillet dernier sur la réforme de la gouvernance du sport devraient pour l'essentiel être retenues par le Gouvernement et alimenter le projet de loi « Sport et Société » attendu dans le courant de l'année 2019.

Le rapport présenté, comporte des propositions d'importance très inégale.

L'Etat est appelé à un retrait marqué, ce qui doit conduire à un mode d'organisation d'inspiration libérale, à l'opposé de modèle interventionniste qui a caractérisé la gouvernance du sport depuis des décennies dans notre pays.

Dés lors, la mutation qui se prépare pourrait sans exagération, être qualifiée d'historique.

On relèvera la création d'une agence du sport opérationnelle dès le 1^{er} mars 2019, constituée sous forme d'un groupement d'intérêt public.

Sa création sera couplée à la disparition du Centre National pour le Développement du Sport.

Jean CASTEX, Délégué Interministériel aux J.O présidera l'agence.

Pour l'anecdote, ce haut fonctionnaire est maire de Prades et nous avons eu le plaisir de partager un moment de discussion et un repas, le 14 avril dernier.

Le financement de ce groupement d'intérêt public ne sera pas réalisé uniquement sur des fonds publics, l'un des objectifs de la réforme étant clairement de réaliser des économies budgétaires.

Le ministère chargé des sports n'échappera pas à la réduction des effectifs qui devrait impliquer la suppression de plusieurs centaines de postes et peut être, son effacement à terme.

Parmi d'autres propositions, l'une d'entre elles consiste « à positionner le club sportif comme un prestataire de services, en vue de mieux répondre à l'évolution de la demande sociale émanant des publics et des territoires ».

Pour ce faire, il conviendrait de favoriser l'insertion des clubs dans l'économie sociale et solidaire. A cet égard, le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif est présenté comme la mesure d'orienter le mouvement sportif vers la production de services commerciaux répondant à la diversité des attentes.

Conséquemment se posent trois redoutables questions :

- Quelle place pour le bénévolat ?
- Quelle position vis-à-vis du secteur marchand concurrentiel ?
- Quelle coexistence entre des mouvements sportifs à deux vitesses ?

Telles sont les vraies interrogations non pas à 10 ans, mais immédiates, auxquelles doivent répondre le mouvement sportif et les fédérations.

La culture du consensus n'étant pas celle qui est la mieux partagée dans notre pays, l'intelligence collective sera plus que jamais nécessaire pour assurer, à quelques années des Jeux de 2024 à Paris, la viabilité d'une organisation pluri partenariale de type libéral.

Notre société est en marche, même si de plus en plus, le renversement du collectif au profit de l'individu la bouleverse profondément.

C'est pourquoi, après avoir parlé du bilan de la saison passée ; après avoir évoqué l'avenir de nos associations, je peux dire que la Fédération Française de demain a besoin de notre courage, de notre optimisme. Elle a aussi besoin d'une voix forte pour le respect, la coopération et la tolérance.

Notre époque a privatisé la barbarie : elle tolère l'intolérance ; pour aboutir à la restriction de la liberté de penser et de débattre.

Il est notamment inacceptable que les élus soient en permanence, livrés à la vindicte.

Sur la sellette sans arrêt, leur mise en cause à tous propos doit nous inquiéter sur le devoir de respect que leur procure leur légitimité démocratique.

Un devoir souvent ingrat incombe au dirigeant.

Face à sa mission, ses sentiments doivent s'effacer et,

il se doit d'appliquer la politique la plus conforme à l'intérêt général. Cela s'appelle le courage.

Pour ce qui me concerne, je resterais toujours optimiste même si je savais que la fin du monde était pour demain et, je planterais mon arbre à palabres, ou un pommier.

En attendant, je vous remercie de votre très aimable attention.

Parole rendue à Christian BERNARD, Secrétaire général.

Présentation du rapport d'activité du Secrétaire Général par Christian BERNARD.

Cf. Brochure du rapport d'activité 2017-2018, page 9.

Je vous remercie de votre attention et je donne la parole à Jean-Noël MONTPELLIER.

Présentation du bilan technique 2017-2018 par Jean-Noël MONTPELLIER, Délégué Technique Général.

BILAN DU SECTEUR FORMATION :

Pour les formations de JUGES :

Les diverses formations, recyclages et moments d'informations organisés la saison dernière ont rassemblé 109 stagiaires :

En GAF : 55 Juges Niveau 1, 18 de Niveau 2 et 14 de Niveau 3 sont diplômés

En GAM : 14 en Niveaux 1 et 2

En GR : 8 en Niveaux 1 et 2

Pour la formation de CADRES :

81 stagiaires ont été formés :

33 Animateurs Fédéraux GAF sont diplômés

7 Animateurs Fédéraux GAM

14 Animateurs Fédéraux GR

10 Animateurs Fédéraux Baby Gym

20 stagiaires ont suivi la formation PSC1

7 ont suivi la formation continue « Production Spectacle »

Et 10 ont fait la formation CQP AAG mention AGA

BILAN DES STAGES :

120 gymnastes formés :

11 journées en GAF

13 journées en GAM

8 journées en GR

4 journées en TR

4 journées en Aero

1 journée en Team Gym

Et 1 journée en GAC

Il faut également souligner la participation de nos gymnastes occitans aux stages nationaux.

Soit au total : 310 personnes ayant suivi des stages.

BILAN DU SECTEUR ANIMATION :

Sur les animations locales et régionales organisées sur le territoire nous soulignons la participation de 304 gymnastes sur les « Rencontres Occitanes GAF » et les 200 gymnastes rassemblées sur les Coupes Formation GR.

BILAN DU SECTEUR COMPETITION :

2652 participants dans toutes les disciplines.

En Gymnastique Artistique :

551 gymnastes étaient engagés sur les Individuels : 466 en GAF et 85 en GAM.

317 équipes engagées : 290 en GAF et 27 en GAM

En GR : 163 Individuelles et 165 ensembles.
En Team Gym : 19 équipes.
En Trampoline : 97 gymnastes.
En Gymnastique Aérobie : 41 gymnastes.
En Tumbling : 18 gymnastes.

Résultats détaillés cf. diaporama.

Bravo à l'Occitanie pour les 68 podiums remportés, toutes disciplines confondues.

Nous félicitons l'ensemble des gymnastes, des entraîneurs et des clubs pour leur travail,

Mais aussi les clubs formateurs, les élus techniques et tous les bénévoles qui œuvrent à l'organisation des actions régionales.

Nous remercions tous les clubs qui ont accueilli et organisé les 29 compétitions 2017-2018, sans lesquels, le secteur compétitif ne pourrait vivre.

Merci donc aux clubs organisateurs :

GRS Odos, GR Grand Mottoise, Coquelicot Toulouse Gymnastique, le RCC Foix Montgailhard, Montpellier 3M GRS, Prades Conflent, la Municipale Condomoise, Salle Vincent Ferrari de Sète, RC Nîmes Métropole, l'Etoile Gymnique de Colomiers, les Bleuets de Figeac, l'Elan Gymnique de Blagnac, l'Association Sportive de Béziers, le Gym Flip Beaucaire, l'Avenir Montalbanais, St Jean Gymnique, l'Envol Flavin, la Chaurienne de Castelnaudary, le Gym Club Ruthénois, le Stade Castrais, Tempo Gym St Sulpice, la Clochette Lisloise et Portet Gym.

Merci à tous et bonne saison 2018-2019 !

Christian BERNARD le remercie et reprend la parole.

Présentation du rapport de la Commission Régionale de labellisation par Christian BERNARD.

Depuis l'installation du Comité Directeur Occitanie lors de l'élection du 3 septembre 2017 la commission régionale de labellisation est rentrée dans son rôle d'aide, de soutien et de suivi des clubs vers une démarche pédagogique d'enseignement de qualité pour tous les clubs.

Notre groupe est composé de cinq membres comme les statuts le précisent : Christian BERNARD responsable de cette commission, Marin BERNUSSOU, Robert DELMAS et deux salariées du Comité Marie DALEZAN et Virginie HUSSON toutes deux auditrices.

Nous sommes épaulés et secondés lors des audits par nos deux Conseillers Techniques Sportifs Anne-Marie BASSET et Yves BOQUEL, ainsi que par deux autres salariés que sont Stéphanie THERY et Francis PRUDENT auditeurs. Mais également par d'autres auditeurs tous formés et prêts à jouer leur rôle dans cette démarche : Mathilde MAROT, Dorith LEVY, Florence BATY-FERRY et Sébastien LACOMBE.

Durant cette saison notre objectif a été de mutualiser nos actions au sein de la nouvelle région gymnique et de répartir les interventions sous la houlette de Robert DELMAS référent national pour notre région au sein de la Commission Nationale de Labellisation.

Nous avons répondu aux attentes sur le renouvellement des labels engagés en Baby Gym et certification Qualité. Aucun renouvellement Senior n'était à effectuer !

Cependant un gros travail reste à fournir pour les deux années de ce mandat, puisque à ce jour aucun nouveau club de la région Occitanie ne s'est engagé dans la démarche de demande de labellisation !

Nous avons 56 clubs sur 90 qui possèdent un label : 15 ont la certification Qualité, 35 le label Baby Gym et 6 seulement le label Senior.

Chaque année un certain nombre d'associations doivent renouveler ces labels valables quatre ans.

Nous avons cette année 18 Labels Baby Gym et 5 certifications Qualité à renouveler.

Ce fut un gros travail de suivi, d'aide aux clubs et de démarches administratives aussi bien pour les clubs d'ailleurs que pour notre commission et pour le secrétariat régional en la personne de Marie DALEZAN en charge de ces dossiers.

Un grand MERCI à tous les auditeurs qui ont effectué ce travail, et à Robert forcené convaincu de cette démarche de progrès au service de la qualité de la gymnastique qui nous a permis (surtout à moi) de faire le lien avec l'existant.

Je vous remercie.

La parole est donnée à Anne-Marie BASSET.

Présentation des nouveautés fédérales 2018-2019 par Anne-Marie BASSET, CTS Coordinatrice de l'Equipe Technique Régionale.

Nouveautés Univers « compétitions » :

- À noter une nouvelle obligation pour les compétiteurs qui s'engagent dans une catégorie relevant du niveau de pratique Performance : ils doivent présenter un certificat de non contre-indication à la pratique de la gymnastique en compétition datant de moins d'un an.
 - Tous les documents de référence 2018-2019 - règlements techniques, lettres FFGym, brochures des programmes – sont disponibles dans la base documentaire de chaque discipline (onglet COMPÉTITION de l'espace MONCOMPTE du site internet fédéral).
- Régulation des programmes compétitifs et filières compétitives avec la prise en compte des remarques des clubs.
- Possibilité pour les comités départementaux et régionaux d'aménager ou adapter les filières et circuits compétitifs en correspondance avec le volume de gymnastes, tout en respectant les programmes de la fédération et l'organisation générale.
 - En GAM et en GAF, on retiendra la création de catégories individuelles pour la filière fédérale A, et l'enrichissement des grilles d'éléments ou l'attribution de valeurs d'éléments pour les programmes du niveau de pratique Fédéral.
 - Examen de juge possible à partir de 14 ans en GAF (jugement uniquement de l'exécution).

Nouveautés « Dirigeants » :

Les États Généraux du « Club de demain »

- Pour préparer au mieux l'entrée de nos clubs dans le cycle olympique de Paris 2024, la FFGYM souhaite rassembler dès à présent tous les acteurs fédéraux, élus nationaux, régionaux, départementaux, présidents des clubs, et leurs partenaires autour du thème du « Club de Demain ».
- Quelles évolutions de notre modèle associatif pour faire face aux mutations sociétales, pour répondre aux demandes de nouveaux publics, pour faire face à la concurrence croissante des autres disciplines sportives, pour consolider le modèle économique et renforcer la qualité de nos offres de pratiques sportives et éducatives ? Quelle vision partagée du développement de la gymnastique française ?

Objectifs :

- Partager un diagnostic entre les présidents de clubs et toutes les instances fédérales.
- Définir les caractéristiques du, ou des clubs de demain (plusieurs modèles possibles...), en revisitant les modes de gouvernance, la relation aux partenaires, en questionnant la diversification des activités et les nouvelles pistes de recettes...
- Elaborer un plan d'action commun.

Méthode et échéancier :

- Septembre 2018 – Préparation des états généraux.

- De janvier à mars 2019 – questionnaire aux clubs et échanges par le biais d'une plateforme Internet.
- De juin à novembre 2019 – Etats généraux dans les 13 régions.
- Février 2020 – synthèse et plan d'action et mise en œuvre.

Le Parcours Emploi Compétence :

- Les contrats aidés, dont le Gouvernement a réduit les prescriptions en 2018 et 2019, ont été transformés en « Parcours emploi compétences » avec des employeurs « sélectionnés » parmi les associations et collectivités locales candidates.
- Ce nouveau dispositif s'adresse à des publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles et aux employeurs du secteur non-marchand (dont le sport) en capacité d'accompagner la personne dans l'emploi et l'acquisition de compétences.
- Pour plus d'informations cliquez ici : <http://crdla-sport.franceolympique.com/art.php?id=71421>

CDI ou CDD :

- 9 mois minimum, objectif de durée de 12 mois.
- Le renouvellement (jusqu'à 24 mois) n'est ni prioritaire, ni automatique. Il est conditionné à l'évaluation de son utilité pour le bénéficiaire et au respect des engagements de l'employeur.
- 20 à 35 heures hebdomadaires.
- En moyenne, le montant de l'aide financière prévue par l'Etat s'élève à 50 % du montant brut du SMIC par heure travaillée.
- Le salarié bénéficie tout au long de son contrat d'un accompagnement de son conseiller référent (Pôle Emploi, Mission locale ou Cap Emploi).

Nouveautés Univers « Evolugym » :

Des nouveaux programmes pour tous les clubs qui souhaitent créer, développer, enrichir ou structurer leur offre d'activité à destination des publics loisirs.

2 nouveaux programmes ACCESS GYM Gymnastique Rythmique et Trampoline

Ces programmes comportent des outils techniques et pédagogiques :

- Accessibles,
- Evolutifs,
- Valorisant la progression des pratiquants et renforçant leur motivation,
- Ces outils sont utilisés lors des formations fédérales d'animateur permettant aux jeunes cadres d'avoir une ressource pour débiter leur activité d'encadrement.
- Ces outils sont le support de l'animation fédérale interclub « rencontre de proximité » permettant aux clubs de partager des programmes communs pour se rencontrer.

Nouveautés « Baby Gym » :

4 formations continues thématiques pour la Baby Gym :

1. Cirque,
2. Expression,
3. Les 15 – 24 mois,
4. Les surfaces élastiques.

« Freestyle Gym » :

- Le Freestyle, destiné aux adolescents et aux jeunes adultes, à la recherche d'un sport fun, empreint de liberté, de partage et d'encouragements, est une activité inspirée de multiples pratiques (Parkour, Tricks, free-running, break...) proposant de l'acrobatie, des franchissements, des évolutions giratoires et des éléments de force.

- De nouvelles fiches pédagogiques pour enrichir votre activité Freestyle : de nouveaux éléments à découvrir.
- Formation Animateur « Freestyle Gym » possible en région.

Le programme senior « JUVAGYM » :

- Découvrez les nouvelles fiches pédagogiques qui vous permettront de proposer une activité gymnique pour les personnes de + de 55 ans qui souhaitent entretenir leur condition physique dans un objectif de santé et de bien-être.
- Formation continue Gym Senior possible en région.

Stages de mise en scène :

- Découvrez les stages « Mise en scène » qui vous accompagnent dans l'élaboration de vos spectacles gymniques et galas et apportent soutiens et conseils aux équipes qui s'engagent et se préparent pour les évènements internationaux.

La Gymnaestrada :

- En 2019, la Gymnaestrada, carrefour des générations est une manifestation mondiale tout public organisée sous l'égide de la Fédération Internationale de Gymnastique, se déroulera du 7 au 13 juillet 2019, à Dornbirn (Autriche) (<https://moncompte.ffgym.fr/Evolugym/Sceno/Gymnaestrada>).
- Janvier 2019 : inscription définitive auprès de la FFGym.

Nouvelle convention Clubs Formateurs :

- Signature jusqu'au 31 août 2020.
- Critères principaux :
 - Gymnastes identifiés par la DTN,
 - Horaires aménagés, qualité du suivi médical, installations sportives appropriées,
 - Encadrement identifié dans le collège exigence,
 - Participation active du club au sein du Dispositif Régional d'Accession (DRA).
 - Possibilité de perte du label avant le terme de la convention en cas de changement significatif dans le respect du cahier des charges.
 - Possibilité d'intégrer de nouveaux clubs en cours de cycle.

Vous remerciant pour votre attention.

La parole est donnée au Trésorier, Bruno BALITRAND.

Parole à Bruno BALITRAND, Trésorière du comité Occitanie de Gymnastique pour la présentation des comptes arrêtés au 31 août 2018.

Cet exercice comptable a été marqué par la fusion des bilans des deux comités, Languedoc – Roussillon et Midi-Pyrénées.

Le budget de début de saison effectué par Colette BAILLADE et moi-même faisait ressortir un déficit de 68000.00 euros.

Notre président était quant à lui plus optimiste et arrivait à un excédent de 53000 euros.

Je regrette énormément de ne pas avoir été consulté pour la prise de certaines décisions.

Il est vrai que je n'ai pas pu assister aux réunions vu qu'elles ont eu lieu les mardis après-midi.

Mes responsabilités professionnelles ne m'autorisent pas à prendre autant de jours de congés pour effectuer du bénévolat.

Cela étant, je vais vous présenter les comptes de l'année écoulée.

Ces derniers font ressortir un résultat positif de 2684,00 euros.

Ce résultat se décompose de la façon suivante :

Ventes, licences, cotisations et autres produits pour un montant de	1 100 748, 00 euros
Subventions	95 394, 00 euros
Reprise sur amortissements et provision	73 763, 00 euros
Soit un total de produits de	1 269 905, 00 euros

Achats et charges externes, cotisations	906 821, 00 euros
Impôts et Taxes	4 523, 00 euros
Salaires et charges	297 578, 00 euros
Subventions accordées par l'association	51 592,00 euros
Dotation aux amortissements	11 455,00 euros
Soit un total de charges de	1 271 969,00 euros

- Les conséquences budgétaires liées au départ de 3 salariés représentent une baisse de la masse salariale de 38 KE. En contrepartie, les frais liés à ces départs s'élèvent à : 19 KE.
- Les démarches et les négociations de conventions de partenariats commerciaux aboutissent, à ce jour, à un montant de 57940 euros (dont 12000 en nature). En fonction de leur date de signature, ces sommes seront comptabilisées au prorata du temps.
- En 2017/2018, 5940 euros, en 2018/2019 26000 euros et en 2019/2020 26000 euros.
- Un effort a été fait en faveur des gymnastes classés Haut Niveau. (19600 €), de 8 clubs formateurs (8000€), du pôle GR espoirs FFG (37000 €), des deux clubs de dispositif Régional d'accès de Sète et de Colomiers (8000 €).
- Les subventions obtenues du CNDS et du Conseil Régional au titre de l'année 2018 sont importantes et représentent 6 % du total des produits. Il faut y ajouter 18000 euros attribués directement par le Conseil Régional au pôle espoir GR de Montpellier.
- La FFG a avalisé le projet Occitan présenté en Avril 2018 au titre du Contrat d'Objectif Territorial en lui attribuant une somme de 70 000 euros à répartir sur 3 ans à raison de 13777 € sur l'exercice 2017/2018, puis 20 667 € pour 2018/2019, 19111 en 2019/2020 et enfin 16445 € pour 2020/2021.
- Un ajustement de provision pour indemnité de fin de carrière porté à 19500 €. Soit une provision constituée sur cet exercice de 7000 €.
- Enfin, une reprise de provision a été effectuée sur le projet associatif mis en place depuis de nombreuses années pour un montant de 54000 €. Cette reprise de provision nous permet d'équilibrer notre compte de résultat, mais cela fait ressortir que le résultat de l'année est en réalité une perte de 52000 euros.

En conclusion de ce bilan 2018, il faut qu'à l'avenir les projets soient écrits et valorisés.

Que certaines dépenses soient réduites.

Il faudra s'assurer que les projets fournis à nos partenaires soient cohérents.

L'évolution positive du nombre de licences existe depuis plusieurs années. Cette augmentation doit obligatoirement continuer.

Il va falloir continuer à développer les différents partenariats.

Maîtriser les dépenses.

L'argent de la gymnastique doit rester à la gymnastique !

Merci pour votre écoute.

Intervention du Président Jacques REY pour commentaires et compléments.

Conseil régional

<u>Actions de formation</u>	<u>30 000 / 159 500</u>
<u>Actions accessions au haut niveau</u>	<u>23 000 / 207 300</u>
<u>Actions achats d'équipements</u>	<u>15 000 / 170 158</u>
	<u>68 000€</u>

REPARTITION DES CHARGES

Sur un total de charges de 1 272 000 euros, le comité régional Occitanie a consacré 263 000 aux activités sportives (21%).

C'est relativement important et, compte tenu de l'organisation administrative du siège, ne devrait qu'augmenter.

On observera sur ce tableau projeté que la part consacrée au sport, pour la saison précédente était de 18% pour le Languedoc-Roussillon et 12% pour Midi-Pyrénées.

Tableau (projeté) comparatif des charges *

	<u>2016-17</u>				<u>2017-18</u>	
	<u>L-R</u>	<u>%</u>	<u>M-Py</u>	<u>%</u>	<u>Occi</u>	<u>%</u>
<u>total des charges</u>	<u>480</u>	<u>100</u>	<u>677</u>	<u>100</u>	<u>1272</u>	<u>100</u>
<u>cotisations / licences</u>	<u>206</u>	<u>43</u>	<u>341</u>	<u>51</u>	<u>617</u>	<u>49</u>
<u>Administration</u>	<u>190</u>	<u>39</u>	<u>253</u>	<u>37</u>	<u>392</u>	<u>30</u>
<u>sport</u>	<u>84</u>	<u>18</u>	<u>83</u>	<u>12</u>	<u>263</u>	<u>21</u>

* En milliers d'euros

PARTENARIATS

Cette ligne apparaissait inexistante dans les bilans des deux comités régionaux.

Les démarches et négociations de partenariats commerciaux aboutissent à ce jour à un montant total de 57 940 euros (dont 12 000 en nature).

J'en profite donc pour remercier de leur soutien Allianz (Gomis-Garrigues), Reprotech, Sup Air Gym, Ultra Jump, 9.9, le Petit Magre et Sastre Graveur.

Nous avons en discussion trois autres conventions, l'une avec un groupe de photographes, une deuxième avec une chaîne hôtelière et enfin avec la Dépêche du Midi.

Ce dernier partenariat consisterait à bénéficier 4 fois par an d'une demi page dans toutes les éditions, papier et dématérialisé, pour laquelle le comité régional aurait toute liberté de communiquer.

Rapport sur les comptes annuels et explications sur la démarche de vérification des comptes :

- 1 - OPINION

Nous certifions que les comptes annuels :

Sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- 2 – FONDEMENT DE L'OPINION

- *Référentiel d'audit*

Normes d'exercice professionnel applicables en France.

- *Indépendance*

Pas de services interdits.

- 3 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

- Principes comptables :

Les dispositions du règlement 99-01 du 16.02.1999 ont été respectées.

Les subventions octroyées ont été correctement rattachées à l'exercice.

- Estimations importantes :

Les subventions à recevoir correspondent à la part des subventions affectée à l'exercice et dont la notification a été officialisée après la clôture.

Les factures à recevoir en provenance de tiers sont bien appréhendées.

- Présentation d'ensemble :

L'évaluation des contributions volontaires en nature est servie tant au niveau des produits que des charges.

- 4 - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Sincérité et concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

- 5 - INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

- . Règles et principes comptables français

- . Contrôle interne

- . Continuité d'exploitation

- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

- . Fraudes ou d'erreurs : pas d'anomalie détectée.

- . Jugement professionnel :

- Identifie et évalue les risques

- Prend connaissance du contrôle interne

- Apprécie :

- . Le caractère approprié des méthodes comptables retenues

- . Les méthodes comptables

- . La continuité d'exploitation mise en œuvre par la gouvernance

- . La présentation d'ensemble

Je suis à votre disposition jusqu'au vote pour répondre aux questions.

Je vous remercie.

Parole à Bruno BALITRAND, Trésorière du Comité Occitanie de Gymnastique, Présentation du budget 2018-2019.

Le Budget présenté a été travaillé par la Commission Régionale des Finances.
Le tableau est projeté - cf. Brochure du Rapport d'activités 2017-2018.
La présentation n'a suscité aucun commentaire.

Nous allons passer au vote des résolutions.

RESOLUTIONS

Les scrutateurs sont les membres de la commission électorale et le personnel régional.

Votes à cartons levés:

Résolution 1 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2018, du rapport de gestion du Comité Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTE à l'unanimité

Résolution 2 :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612 – 5 du code du commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTE à l'unanimité

Résolution 3 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 26 747 euros de l'exercice clos au 31 août 2017 du Comité Midi-Pyrénées de Gymnastique, en report à nouveau.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTE à l'unanimité

Résolution 4 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de 23 156 euros de l'exercice clos au 31 août 2017 du Comité Languedoc Roussillon de Gymnastique, en report à nouveau.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTE à l'unanimité

Résolution 5 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 26 84 euros de l'exercice clos au 31 août 2018 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTE à l'unanimité

Résolution 6 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire du Comité de Transition de 2 848 euros en report à nouveau.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTE à l'unanimité

Résolution 7 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2018-2019 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstentions : 1664/11 678. ADOPTE

Résolution 8 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 à 100 euros.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTÉ à l'unanimité

Résolution 9 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 15 euros pour 2018-2019 et de la porter à 16 euros pour 2019-2020.

Résultat du Vote : Contre : 1 141, Abstentions : 596/11 678. ADOPTÉ

Résolution 10 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2018-2019 de maintenir les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 12 €

Duo - Synchro - Trio 22 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 24 €

Access gym Individuel 5 €

Access gym équipe 10 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTÉ à l'unanimité

Résolution 11 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2019-2020 de porter les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Access gym Individuel 5 €

Access gym équipe 10 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Résultat du Vote : Contre : 1 767 / 11 678, Abstentions : 0. ADOPTÉ

Résolution 12 :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0. ADOPTÉ à l'unanimité

Telles sont les constatations dont nous avons à vous rendre compte.

Déroulement du vote de 9 heures 30 à 14 heures 30

Le bureau de vote est tenu par les membres de la Commission électorale composée de:
Madame Maryse BINOT-BRAQUE,
Madame Michèle VILLALONGUE,
Madame Agnès OLLIER,
Monsieur Daniel CONDAT
et Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU, Président de la commission.

Nombre de clubs inscrits : 90 représentant 21 562 voix.

Nombre de clubs votants : 51 représentant 15 576 voix.

→ **Quorum atteint.**

- Election au Comité Directeur du Comité Régional Occitanie

Deux postes étaient à pourvoir.

Se présentaient Monsieur Damien DALUZ, Madame Marie NAYRAC.

Votants : 15 576 – Exprimés : 14 631 – Blancs et nuls : 945

Madame Marie NAYRAC et Monsieur Damien DA LUZ ont obtenu chacun 14 631 voix. Ils sont donc déclarés élus.

- Election au Poste de Représentant Technique Régional GAM

Un poste était à pourvoir.

Se présentait Monsieur Christophe STEVENDART.

Votants : 15 576 – Exprimés : 15 016 – Blancs et nuls : 560

Monsieur Christophe STEVENDART a obtenu 15 016 voix, il est donc déclaré élu.

- Election au Poste de Représentant Technique Régional Gymnastique pour Tous

Un poste était à pourvoir.

Se présentaient Madame Mathilde MAROT-LALANNE et Monsieur Sébastien LACOMBE.

Votants : 15 576 – Exprimés : 12 900 – Blancs et nuls : 2 676

Ont obtenu :

Madame Mathilde MAROT LALANNE : 8 363 voix

Monsieur Sébastien LACOMBE : 4 537 voix.

Madame Mathilde MAROT-LALANNE est donc déclarée élue.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Carcassonne, le 1^{er} décembre 2018.

Le Président de la Commission Electorale,

Jean-Noël BOISSELEAU

Christian BERNARD remercie chaleureusement les membres bénévoles de la commission régionale électorale et reprend la parole.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE OCCITANIE 2017 par Christian BERNARD.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du compte rendu de l'assemblée générale du comité Occitanie de gymnastique du 3 septembre 2017 à Castelnaudary, l'adopte.

Résultat du Vote : Contre : 0 / Abstention : 0. ADOPTE à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES ENREGISTREES AU 19 NOVEMBRE 2018

1- Question de Robert PINEL (Tarnaise de Lavaur)

Concernant la Réglementation Générale sur la Protection des Données Personnelles :

« Qu'en est-il de la position de la FFG pour la RGPD. Que doit-on faire au niveau des clubs ? »

Réponse : Monsieur Pascal JOURDAN, Monsieur Robert MOREREAU et Madame Agnès OLLIER.

Le 25 mai 2018, la nouvelle réglementation européenne en matière de protection des données est entrée en vigueur. Toute association doit respecter la loi et se mettre en conformité.

Le RGPD renforce la protection des données personnelles des citoyens européens. Il incite donc les sociétés à être vigilantes avec les informations qu'elles possèdent et qu'elles exploitent. Toutes les entreprises (quelle que soit la taille) sont concernées.

Pour rappel, les amendes pour non-conformité peuvent aller jusqu'à 4% du chiffre d'affaires mondial de l'exercice précédent ou 20 millions d'euros.

Etape 1 - DÉSIGNER UN PILOTE

Pour piloter la gouvernance des données personnelles de votre structure, vous aurez besoin d'un véritable chef d'orchestre qui exercera une mission d'information, de conseil et de contrôle en interne : le délégué à la protection des données. Vous pouvez d'ores et déjà désigner un « correspondant informatique et libertés », qui vous donnera un temps d'avance et vous permettra d'organiser les actions à mener.

Etape 2 - CARTOGRAPHIER VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES

Pour mesurer concrètement l'impact du règlement européen sur la protection des données que vous traitez, commencez par recenser de façon précise vos traitements de données personnelles. L'élaboration d'un registre des traitements vous permet de faire le point.

Etape 3 - PRIORISER LES ACTIONS À MENER

Sur la base de votre registre, identifiez les actions à mener pour vous conformer aux obligations actuelles et à venir. Priorisez ces actions au regard des risques que font peser vos traitements sur les droits et les libertés des personnes concernées.

Etape 4 - GÉRER LES RISQUES

Si vous avez identifié des traitements de données personnelles susceptibles d'engendrer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes concernées, vous devrez mener, pour chacun de ces traitements, une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD).

Etape 5 - ORGANISER LES PROCESSUS INTERNES

Pour assurer un haut niveau de protection des données personnelles en permanence, mettez en place des procédures internes qui garantissent la prise en compte de la protection des données à tout moment, en prenant en compte l'ensemble des événements qui peuvent survenir au cours de la

vie d'un traitement (ex : faille de sécurité, gestion des demandes de rectification ou d'accès, modification des données collectées, changement de prestataire).

NB : Madame Agnès OLLIER, nous résume la démarche :

L'association doit préparer une analyse d'impact avant traitement des données.

Il faut recenser les données et dire que c'est en cours de traitement.

Informez l'ensemble des membres qu'ils peuvent y avoir accès et les modifier.

Nous la remercions pour son intervention.

REMISE DES RECOMPENSES

Christian BERNARD : Nous allons procéder à la remise des récompenses.

Monsieur REY et Monsieur JOURDAN, remettent la médaille d'honneur fédérale de Bronze avec les honneurs de la Fédération Française pour les services rendus par Magali FONTAN (Entraîneur GR de l'Envol St Gaudinois) à la Gymnastique.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et nos remerciements pour sa dévotion et les actions menées en faveur de la Gymnastique Rythmique depuis de nombreuses années.

Nous procédons maintenant à la remise des Labels par le Président régional Jacques REY, le représentant de la Fédération Monsieur Pascal JOURDAN et Monsieur Robert DELMAS, Référent régional à la Commission Nationale de Labellisation :

Labels Baby Gym remis à :

La Bigourdane de Tarbes

L'Etoile Gymnique de Colomiers

Le Salto Albigeois

L'Etoile Sportive St Marcelloise Sud Minervois

Salle Vincent Ferrari de Sète

Montpellier 3M GRS

L'Association Gymnique Perpignanaise

Le Gym Club Ruthénois

La Tarnaise de Lavaur

Remise de la Certification Qualité :

Au Montpellier 3M GRS

et au Rythmique Club de Nîmes Métropole

Félicitations à tous pour votre engagement et la qualité de vos services.

La commission régionale de labellisation se tient à disposition pour accompagner tout club qui voudrait obtenir ces distinctions.

INTERVENTION DES PERSONNALITES INVITEES

Monsieur Laurent BELLON, Directeur de notre partenaire SUP AIR GYM :

C'est avec plaisir que je suis parmi vous pour assister à cette assemblée.

L'occasion de vous présenter nos produits et en particulier le nouveau matelas gonflable de notre marque à un prix préférentiel pour les associations affiliées d'Occitanie.

Information et contact : supairgym@gmail.com

Merci encore pour votre accueil.

Traditex 9.9, notre équipementier partenaire excusé ce jour, a tenu à adresser quelques mots à l'assemblée (lecture par Jacques REY) :

Message de Laurent MOREAU, Directeur 9.9.

« Bonjour,

Nous sommes très fiers d'avoir concrétisé une longue collaboration par ce nouveau partenariat avec le Comité Régional d'Occitanie.

Nous avons voulu un partenariat gagnant/gagnant et je pense que nous y sommes parvenus avec des dotations pour vos techniciens, pour vos juges, pour les organisateurs des compétitions, de façon à faire briller la gymnastique Occitane !

En contrepartie, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets d'équipements textiles, qu'ils soient pour les compétitifs, les loisirs ou vos bénévoles en vous proposant le meilleur rapport qualité/prix possible.

N'hésitez pas à contacter Aurélien BOUQUET qui nous représente dans votre région pour lui soumettre vos souhaits et demandes.

A très bientôt sur les stands ou dans vos clubs ! »

Message d'Aurélien BOUQUET, Représentant 9.9 Occitanie :

« Bonjour à tous et à toutes,

En tant que représentant Nine.Nine en charge de la région Occitanie, je tiens à vous faire part de notre fierté d'être devenu partenaire de cette belle région qu'est l'Occitanie et de pouvoir être à vos côtés ces prochaines saisons.

J'aurais pour ma part à cœur de répondre de la meilleure façon à l'ensemble de vos demandes et de vous accompagner au mieux dans vos différents projets que ce soit pour le comité ou vos clubs respectifs.

Je vous remercie par avance de votre implication au sein du comité pour nous permettre d'être au plus prêt des gymnastes et associations de votre région.

Également je voudrais vous faire part de mon regret de ne pouvoir être présent en ce jour important pour le comité. Mon club et moi même sommes en compétition ce week-end pour notre 2ème journée de championnat Top12. J'espère cependant vous rencontrer bientôt lors de prochains événements. Je vous souhaite à tous une bonne saison et me tiens prêt pour toutes sollicitations de votre part. »

Monsieur Pascal JOURDAN, Trésorier de la Fédération :

Il remercie les présents pour l'invitation à cette assemblée.

La Fédération se félicite du record licence atteint cette dernière saison avec 317 270 licences.

Un record auquel l'Occitanie a contribué avec une progression de +4.6%. Félicitations à tous les clubs occitans.

Il félicite également les médailles et bons résultats sportifs obtenus par les gymnastes français aux derniers championnats européens et mondiaux.

Il rappelle à l'assemblée le projet fédéral fondé sur 3 axes prioritaires :

Axe 1 - Faciliter la collaboration et la coopération au sein de la FFG pour rendre l'action fédérale plus efficace au bénéfice des clubs.

Dans le cadre de la réforme territoriale, les statuts FFG votés le 8 avril 2017 reprécisent les missions de chacun :

Les comités départementaux sont plus particulièrement chargés d'animer le territoire, d'assurer le développement des clubs, d'encourager et encadrer les rencontres de proximité.

Les comités régionaux sont chargés de la formation et de la préparation à la haute performance.

En guise de soutien fédéral, le Contrat d'Objectif Territorial (C.O.T), a été proposé à chaque territoire, prévoyant une aide financière au développement de projets des comités départementaux et régionaux de France à hauteur de 1.7 million d'euros sur 3 ans.

Pour le projet Occitanie présenté à la Fédération, ce n'est pas l'ensemble du projet qui a été accepté mais uniquement le projet portant sur le développement de la Gym Santé Sénior et des territoires associés.

Devant les changements du monde économique, la baisse des subventions, l'évolution des pratiques, la Fédération a initié une rencontre prospective avec les « Etats généraux du Club de demain » afin d'écouter, partager et réfléchir ensemble sur les nouvelles mesures à prendre pour l'avenir de nos clubs.

Nous comptons sur votre participation.

Axe 2 - Faire évoluer nos pratiques gymniques.

Nous élargissons ainsi notre offre auprès des pratiquants avec le FreeStyle Gym et le projet Gym Santé JUVAGYM qui se met en place. Ce dernier proposera aux adultes 3 nouveaux programmes pour 3 nouvelles cibles de pratiquants. Actuellement en cours d'expérimentation le programme complet sera présenté au Colloque des structures déconcentrées en février 2019 et diffusé progressivement à partir de septembre 2019.

Axe 3 - Promouvoir nos pratiques à travers les grands événements.

Ainsi la Fédération a relancé les Internationaux de France avec succès et médailles françaises à la clé, elle renouvellera l'événement.

Elle organisera également les Championnats d'Europe de Gymnastique Artistique en 2020.

Nous vous y attendons nombreux.

Sur le plan sociétal, la Fédération a signé la convention « Colosse aux pieds d'argent » pour lutter contre les agressions sexuelles dans le milieu du sport. Notre action consistera à apporter prévention et conseil aux dirigeants et cadres techniques confrontés à cette situation.

Plus généralement la Fédération met à disposition des clubs outils et conseils pour l'ensemble de l'offre fédérale et renforcer le lien avec les structures affiliées.

Intervention et questions de Monsieur Laurent BELOT sur le Sport Santé :

Il félicite la fédération pour son investissement et le plan JUVAGYM.

Il précise que la Gymnastique a un peu de retard par rapport aux autres fédérations et que certains clubs se trouvent confrontés à des difficultés pour développer les plans seniors au niveau des collectivités comme des pratiquants par rapport :

A l'âge des pratiquants : considéré à partir de 60 ans par les collectivités et 55 ans par la fédération.

Par rapport à la formation professionnelle qui n'est pas en adéquation, nous avons besoin de qualifications.

Et par rapport au prix de la licence, non compétitive, qui serait à revoir à la baisse pour les seniors.

Réponses de Monsieur Pascal Jourdan :

Le lancement JUVAGYM s'opère en septembre 2019, les clubs seront accompagnés et enrichis des expérimentations en cours.

La question de l'âge est délicate puisqu'au delà de l'aspect réglementaire il y a l'aspect technique ; chacun, en dépit de ce facteur, a son propre niveau de forme physique.

Pour les qualifications, la formation continue sénior permettra de couvrir tous les âges.

Sur la question plus large de la modularité du prix de la licence, déjà étudiée en colloque des structures déconcentrées en 2016 et 2017, il faut comprendre, qu'au prix de la licence s'ajoutent les cotisations régionales voir départementales.

On ne peut moduler sans impacter l'ensemble du système économique, c'est encore complexe.

La question est toujours à l'étude, elle sera certainement rediscutée au prochain colloque avec les comités régionaux et départementaux.

La FFG reste à votre écoute et dans le dialogue avec vous !

Merci de votre attention.

Déclaration du Président Jacques REY

Suspendons un instant le fil obligé des discours officiels.

Même le divin Mozart a écrit une sonate intitulée « Dissonances ».

C'est dire si dans toute construction ou organisation humaines peuvent apparaître des divergences, des désaccords, des critiques.

L'inestimable avantage de s'adonner à la critique est de se donner un sentiment de supériorité.

Le bonheur du regard en surplomb !

Pointer chez les autres leurs erreurs de jugement, n'est ce pas se croire une capacité de pensée plus aigüe ?

Mais, si l'esprit critique n'est pas toujours très fair play, il présente néanmoins de grands avantages, pour autant qu'il se traduise par des propositions concrètes et responsables.

Ainsi, Frédéric VENOUIL a fait largement et brutalement connaître au cours d'un entretien surprenant le vendredi 19 octobre, puis par les réseaux sociaux et lors du dernier Comité Directeur du samedi 27 octobre à Limoux, son désaccord sur la méthode de gestion du comité. D'autres l'ont suivi.

Il est deux inventions humaines que l'on peut tenir pour les plus chargées de difficultés : l'art de gouverner et l'art d'éduquer.

Ainsi, je crois que la complexité des dossiers à traiter ne supporte pas la réaction à chaud et l'analyse à court terme et qu'on ne peut les faire vivre dans l'émotion.

Cependant, vous savez bien que je n'envisage pas d'entamer aujourd'hui une carrière de dirigeant de la gymnastique ou du mouvement sportif,

Je dois vous dire également que de mon côté, je ne poursuivrai aucune polémique avec qui que ce soit. La polémique entraîne toujours la division.

Par ailleurs, vous admettez que je ne puisse travailler au quotidien à titre parfaitement bénévole, dans un climat suspicieux et de défiance, parfois très éloigné des chemins de la loyauté.

Même les dirigeants sportifs ont des mesquineries.

Alors comme je l'ai déjà annoncé à nos collègues du Comité Directeur, je vous présente la cessation de mes fonctions de Président, même si j'ai été élu pour une durée, allant au plus tard, jusqu'au 28 février 2021 (art 4 du RI et art 10 des Statuts).

Après 16 mois de travail intense, je préfère cette solution plutôt que de me lancer dans une argumentation qui ne me semble pas nécessaire.
Les bilans et perspectives dont nous avons parlé tout au long de la journée se suffisent à eux-mêmes.

Il me paraît que le comité régional soit structuré et que tout soit sur les rails. Il reste aussi beaucoup de travail et d'engagement pour l'y maintenir.

En application de l'art 19 de nos statuts un membre du Bureau élu par le Comité Directeur assurera provisoirement le suivi et l'avancement des dossiers.
Puis, le Comité Directeur proposera au collègue électoral un nouveau Président, lors d'une Assemblée générale prévue à cet effet (art. 5 RI).

Nous avons tous ensemble, une responsabilité particulière envers nos gymnastes.
Ils ont besoin de notre optimisme.
Ils ont besoin d'une voix pour la tolérance, la coopération.
Ils ont besoin d'une organisation qui a prouvé que l'on peut réussir dans la rigueur et le respect.

Aucun de nous ne connaît véritablement l'impact de ses actions, de ses décisions ; cependant je pense que nous savons tous que lorsque nous choisissons de servir d'abord l'intérêt collectif, plutôt que son seul projet personnel ou celui de son club, cela nous met sur le bon chemin pour voir loin et ne jamais se laisser enfermer dans le cercle étouffant des plans à court terme.

La présidence d'une vaste région entreprenante et novatrice n'est pas tâche facile mais, j'ai confiance parce que l'Occitanie porte en elle de puissantes ressources.

En final, je voudrais vous remercier tous d'avoir participé à cette assemblée générale 2018.
Je remercie les présidents de clubs, de comités départementaux, tous ceux qui travaillent avec eux, les membres du Comité Directeur, les élus techniciens qui ont beaucoup travaillé.
Je remercie les personnels du siège qui, dans la discrétion et dans l'ombre font en sorte que tout avance bien.

Je vous remercie de votre très aimable attention.

CLOTURE DES TRAVAUX par Christian BERNARD, Secrétaire Général.

Le secrétaire de séance Christian BERNARD déclare alors l'assemblée générale close à 17 heures 50.

Secrétaire Général :

M. Christian BERNARD
le 1^{er} décembre 2018 à Carcassonne.



Président régional

M. Frédéric VENOUIL
le 14 décembre 2018 à Colomiers.

